

## Dépêche AEF : Revalorisation des enseignants : Jean-Michel Blanquer annonce aux syndicats une enveloppe de 500 M€ pour 2021

6-7 minutes

500 M€ dans la LFI 2021 pour la revalorisation salariale des enseignants : c'est ce qu'a confirmé Jean-Michel Blanquer à la FSU et à l'Unsa-Éducation le 13 janvier 2020. Le ministre, qui avait déjà évoqué ce montant ([lire sur AEF info](#)), a précisé que le budget pour cette revalorisation devrait s'étendre jusqu'en 2037 et serait "cumulatif". C'est une "somme assez conséquente", admet Frédéric Marchand (Unsa). Frédérique Rolet (Snes) regrette de "n'avoir pas eu de précisions sur la nature et le périmètre". Le ministère a transmis un calendrier jusqu'à juin pour aboutir à une loi de programmation.



Jean-Michel Blanquer a évoqué le montant de 500 millions d'euros en 2021

Petit à petit, le scénario de la revalorisation se précise. Le ministre

de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a entamé, lundi 13 janvier, un premier cycle de rencontres bilatérales sur la revalorisation salariale des enseignants avec, dans un premier temps, la FSU, puis, dans un second, l'Unsa-Éducation.

Alors que l'avant-projet de loi sur la réforme des retraites acte cette revalorisation ([lire sur AEF info](#)), les partenaires sociaux et le ministère poursuivent les discussions autour du montant, du format et du périmètre qu'elle prendra. Des rencontres bilatérales se tiennent ainsi du 13 au 15 janvier, d'autres se tiendront ces prochains mois afin de parvenir à un résultat d'ici la fin du premier semestre 2020 et d'acter une loi de programmation ([lire sur AEF info](#)).

Un budget de revalorisation "cumulatif"

Lundi 13 janvier, Jean-Michel Blanquer a donc donné quelques précisions. Assurant que la revalorisation serait plus qu'une simple compensation des pertes qu'engendrerait la réforme des retraites pour les pensions des enseignants, le ministre a annoncé un budget de 500 millions d'euros dans la loi de finances 2021 à ces fins de revalorisation. Une somme qui devrait s'ajouter à la hausse naturelle du budget de l'Éducation nationale, liée notamment au GVT. En décembre, le gouvernement évoquait déjà cet ordre de grandeur - entre 400 et 500 M€ annuels ([lire sur AEF info](#)).

La mise en œuvre de la revalorisation devrait s'étendre, comme annoncé depuis plusieurs semaines, jusqu'en 2037. L'une des précisions majeures apportées par le ministre auprès des syndicats, lundi, est que le budget annuel consacré à cette mesure sera "cumulatif", comme l'indiquent à AEF info Frédérique Rolet, secrétaire générale du Snes-FSU, et Frédéric Marchand, secrétaire général de l'Unsa-Éducation. "C'est l'image d'un escalier avec, chaque année, une nouvelle marche", compare ce dernier.

Un coût total de 100 Md€ ?

Ainsi, les 500 M€ supplémentaires s'ajouteraient chaque année, jusqu'en 2037, à l'augmentation "naturelle" du budget de

l'Éducation nationale, pour atteindre, une hausse totale (hors hausse naturelle) située entre 8 et 10 Md€, selon le ministère.

"L'idée est que cela va coûter cher", reconnaît Frédérique Rolet quand Frédéric Marchand parle, lui, d'une "somme assez conséquente". Il estime que le coût total pourrait avoisiner les 100 milliards d'euros même si, souligne-t-il, "on sait que la première marche sera de 500 millions, mais on ne connaît pas la hauteur des suivantes".

Mis à part cela, les deux syndicats restent sur leur faim. "Nous n'avons pas eu de précisions sur la nature - indemnitaire, indiciaire, statutaire -, ni sur le périmètre de cette revalorisation même si, sur ce dernier point, elle devrait se concentrer principalement sur les enseignants nés après 1975", explique Frédérique Rolet. "Nous avons besoin d'avoir des éléments concrets car, sans cela, on divise le budget 'revalorisation' par le nombre d'enseignants et ça n'a pas de sens", complète Frédéric Marchand.

un calendrier de discussion jusqu'en juin

Les choses devraient s'éclaircir dans les prochains mois. Lundi, le ministère a transmis aux syndicats un calendrier de rencontres et de négociation, qu'AEF info s'est procuré, concernant la revalorisation, mais également la réflexion sur le métier enseignant, s'échelonnant de janvier à juin 2020.

De janvier à mars, les réunions auront pour thématiques les "spécificités des professeurs et du fonctionnement du système éducatif". Des ateliers (différenciés entre le 1er et le 2nd degré) se tiendront entre le 23 janvier et le 7 février sur les missions des enseignants, la gestion des parcours professionnels, l'amélioration des fonctionnements des collectifs pédagogiques, puis la synthèse de ces rendez-vous. D'autres ateliers communs aux deux degrés auront eux pour thèmes la formation, la qualité de vie au travail et l'égalité professionnelle femmes/hommes.

En mars se tiendront une consultation en ligne des enseignants, une conférence internationale sur le métier enseignant ainsi qu'un

séminaire de synthèse de cette première phase de concertation.

C'est en avril que débutera la phase de négociation sur la revalorisation devant aboutir avant juillet 2020 à une synthèse en vue de la préparation de la loi de finances 2021 et d'une loi de programmation.

Néanmoins, Frédérique Marchand attend "rapidement, avant le 7 février" des précisions, au moins pour les "premières marches" de la revalorisation. De son côté, Frédérique Rolet "prend acte" des annonces du ministre qui résultent, selon elle, "de la mobilisation des enseignants" et qui consistent à "déminer, comme le gouvernement l'a fait pour d'autres secteurs". Et d'assurer que ce rendez-vous n'a pas supprimé "toutes les inquiétudes".